

licitent en foule de leurs supérieurs un poste qui leur est si tentant, parce qu'il est si pénible, si rebutant et si périlleux. Si bien qu'à voir une telle prodigalité de vies si précieuses, on ne peut se défendre d'un doute : un pareil mépris des règles de la prudence humaine ne dépasse-t-il pas les bornes que la foi semble y devoir assigner ? Et voilà l'ambition du jésuite ! voilà son amour de la domination et sa recherche des honneurs !

Tout ce que peuvent inspirer aux plus généreux cœurs les ardeurs de l'apostolat et les tendresses de la fraternité chrétienne, les jésuites l'ont fait pour les déportés des pénitenciers de la Guyane. A la fois ils y luttèrent, d'un côté, contre les préventions des déportés politiques, dont les scandales de Lille nous montrent aujourd'hui encore, chez leurs congénères le haineux acharnement, inspiré par les mêmes doctrines, et contre la perversité de natures endurcies dans le crime ; de l'autre, contre les rigueurs de certains administrateurs, dont l'esprit étroit ne trouvait que dans de brutales rigueurs les moyens de maintenir un peu d'ordre apparent parmi leurs malheureux subordonnés, et contre l'immoralité de fonctionnaires qui tous, hélas ! n'étaient pas subalternes. Zèle infatigable, abnégation sans bornes, tous les trésors de la charité ont été prodigués dans les œuvres des jésuites de Cayenne ; et la relation en est d'autant plus saisissante que les particularités sont prises, toutes palpitantes encore, dans les lettres de ceux qui ont vécu cette vie de renoncement surhumain. Leur ingénieuse sollicitude ne négligeait rien pour améliorer la situation, aussi bien matérielle que morale, de leurs troupeaux. C'est ainsi, par exemple, qu'ils y ont établi, avec grand succès, des sociétés de secours mutuel : la solidarité humaine régnant sur des forçats !

10 avril 1899.